

Mond'info

1 2 3 4

FÉV. 2023 MAI 2023 AOÛT 2023 NOV. 2023

L'actualité des projets que vous soutenez

LES ENFANTS, TOUJOURS AU CŒUR DE NOS ACTIONS

Tchad : L'éducation de qualité promue par Enfants du Monde fait la différence

Suisse : Les enfants s'expriment sur leurs droits

Entretien : Réforme du droit successoral en Suisse avec Maître Carrat

Enfants
du Monde

Pour une éducation et une santé
de qualité

www.edm.ch



SOMMAIRE

Éditorial 2

Actualités de nos projets..... 3

Éducation 4-5

L'éducation de qualité promue par Enfants du Monde au Tchad fait la différence

En Suisse 6

Journée internationale des droits de l'enfant : les élèves s'expriment sur leurs droits !

Entretien 7

Avec Maître Carrat, sur la réforme du droit successoral suisse

Soutien 8

Faire un legs pour Enfants du Monde

Rédaction Corinne Chantrier, Gaëlle Cuillerot, Beata Godenzi
Mise en page www.latitudesign.com
Impression Swiss Mailing House www.mysmh.ch
Association Enfants du Monde Route de Ferney 150
 CP 2100, 1211 Genève 2 - Tél. : +41 (0)22 798 88 81
 info@edm.ch - www.edm.ch

Photo de couverture :
 Enfants dans leur classe au Tchad

ÉDITORIAL



Chère lectrice, cher lecteur,

Voilà un peu plus d'un an que j'ai pris la direction d'Enfants du Monde. Je ne connais pas encore tout de cette organisation et c'est bien normal considérant notamment qu'elle a plus de 50 ans d'existence. Néanmoins ces douze premiers mois m'ont convaincue du professionnalisme, de l'engagement et des valeurs qui animent nos équipes. Je saisis donc l'opportunité de ce magazine pour remercier l'ensemble de nos collaborateurs·trices sur le terrain et à Genève, car sans leur implication, Enfants du Monde n'est rien. Ce sont en effet eux qui font la différence pour des enfants du Guatemala, des mamans du Népal ou encore le corps enseignant au Burkina Faso. En dépit des nouvelles terribles qui remplissent les médias, Enfants du Monde constate que la solidarité et la force de conviction sont là, présentes au quotidien et dessinent les couleurs de l'espoir.

Dans ce numéro de Mond'info, vous découvrez d'ailleurs cet élan au Tchad, immense pays parmi les plus pauvres de la planète. Enfants du Monde y travaille avec une équipe de professionnels locaux pour changer l'approche en éducation. Et ça marche, comme le montre une évaluation de notre programme sur place ! Enfants et communautés bénéficient d'enseignements plus utiles pour composer avec leur réalité, les élèves réussissent mieux à l'école et surtout y restent plus longtemps, ce qui impactera positivement leur vie d'adulte.

Une autre page de ce magazine, vous plongera dans l'atmosphère fébrile, joyeuse et pourtant concentrée des enfants, qui en Suisse cette fois, ont réfléchi à leurs droits à l'occasion de la Journée internationale des droits de l'enfant, le 20 novembre. Leur regard sur notre monde est surprenant et inspirant ; Christina Kitsos, conseillère administrative de la ville de Genève et Philip Jaffé, du Comité des droits de l'enfant de l'ONU, ont joué le jeu en essayant de répondre au plus juste à leurs interpellations.

Et finalement, nous partageons avec vous un éclairage sur la réforme du droit des successions en Suisse qui facilite le soutien que chacun peut vouloir offrir à une cause de son choix sur son testament.

Bonne lecture et que ces graines d'espoir vous apportent de la joie et de l'allant pour 2023!

Beata Godenzi, Secrétaire générale

PAROLES DE BÉNÉFICIAIRES



« Depuis que j'ai assisté à la réunion d'information d'Enfants du Monde, je sais reconnaître les signes de danger pendant ma grossesse. » Nazia, Bangladesh



« Je suis contente d'aller à l'école parce que c'est amusant et j'apprends à lire et écrire. Avant, j'allais vendre de la nourriture avec mes sœurs toute la journée. C'était très ennuyeux. » Ligia, 7 ans, Guatemala

ACTUALITÉS DE NOS PROJETS

- Éducation
- Santé



COLOMBIE

Pour améliorer la santé des femmes enceintes et des nouveau-nés en Amérique Latine, Enfants du Monde organise un **cours diplômant en promotion de santé** pour des cadres des ministères de la santé de Colombie, du Guatemala et du Pérou.

Diplomado ProSaMNe
Promoción de la Salud y Empoderamiento para la Salud Materna y Neonatal



OPS
Ministerio de Salud
Ministerio de Educación



TCHAD

L'équipe d'Enfants du Monde a formé une vingtaine de formateurs d'enseignants du Ministère de l'Éducation à l'enseignement bilingue et plurilingue en mathématiques (en langues locales et nationales).



BANGLADESH

Des réunions rassemblant des représentants de la population, du personnel soignant et des autorités locales ont permis d'évaluer l'avancement des plans d'action visant à améliorer le fonctionnement des centres de santé dans les zones d'intervention appuyées par Enfants du Monde et BRAC, son partenaire sur place.



TANZANIE

Pour prévenir les grossesses précoces et diminuer les infections sexuellement transmissibles auprès des adolescent-es en Tanzanie, Enfants du Monde et Solidarmed travaillent avec des formateurs-trices afin d'adapter les messages de prévention aux jeunes.



NIGER

Les manuels scolaires et guides pour enseignant-es élaborés par le Ministère de l'éducation nationale avec l'appui d'Enfants du Monde (mandaté par la Direction du développement et de la coopération suisse) et de son partenaire Swisscontact, ont été distribués dans plus de 300 centres communautaires d'éducation.





ÉDUCATION

L'ÉDUCATION DE QUALITÉ PROMUE PAR ENFANTS DU MONDE AU TCHAD FAIT LA DIFFÉRENCE

Dans un contexte d'inégalités fortes et structurelles, l'éducation pour tous au Tchad reste un immense défi. Près d'un million d'enfants de 9 à 14 ans, dont plus de 600'000 filles, sont en dehors du système éducatif. Un garçon sur trois et une fille sur deux sont non scolarisé-es. À peine quatre enfants sur dix terminent l'école primaire.

Avec un taux d'alphabétisation des adultes à 32% (22% pour les femmes et 43% pour les hommes), l'incapacité ou la difficulté à lire et à écrire, reste un phénomène prépondérant au Tchad et concerne toujours les populations les plus défavorisées.



Boubacar Bocoum

Boubacar Bocoum avec son équipe est en charge, pour Enfants du Monde, de la promotion de la qualité de l'éducation au Tchad. Sous mandat de la Direction du développement et de la coopération suisse et depuis nos bureaux de N'Djamena, il dirige le «Programme pour la Qualité de l'Éducation de Base» (ProQEB).



Former les enseignant·es et leurs formateurs·trices

Le programme d'Enfants du Monde au Tchad forme des enseignant·es et propose des formations continues à leurs formateurs·trices dans l'optique de mettre en place un dispositif de formation en cascade qui a déjà profité à 10'000 enseignants et formateurs.

Les enseignant·es formé·es donnent du sens à ce qui est enseigné et appris, en favorisant l'appropriation des connaissances de base par les élèves, en déve-

loppant leur pensée critique, leur sens de l'éthique et leurs responsabilités dans une logique de développement durable.

«D'habitude, le maître écrit A et l'élève copie A, puis le maître écrit O et l'élève copie O. L'enfant ne cherche pas à découvrir certaines choses par lui-même», raconte un enseignant. «Maintenant, grâce aux formations, nous avons appris à mettre les élèves devant des situations et à les laisser réfléchir par eux-mêmes pour trouver des solutions.»



En classe avec les manuels scolaires conçus avec Enfants du Monde

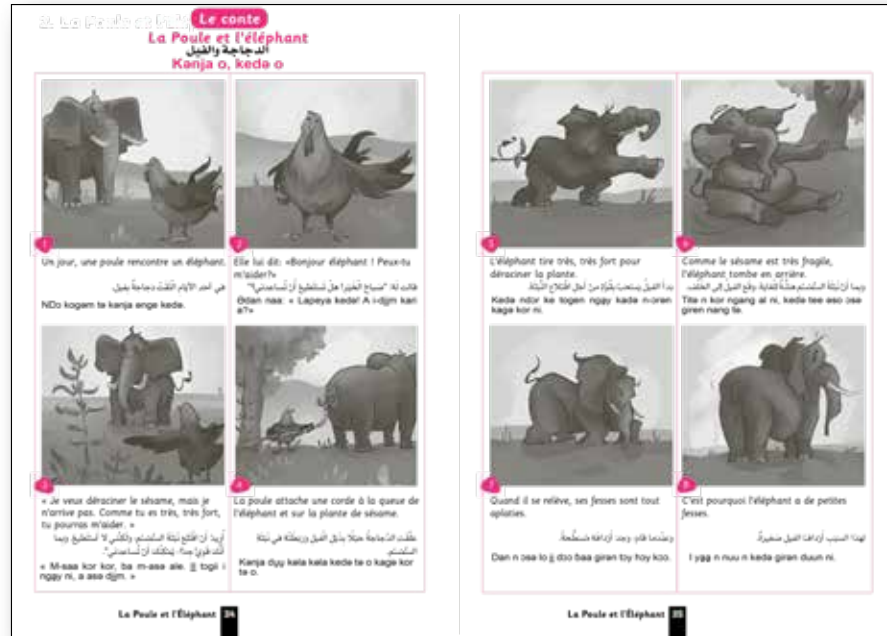


Un manuel scolaire développé par Enfants du Monde

Un ancrage dans la réalité quotidienne des élèves

Un des apports majeurs d'Enfants du Monde est d'accompagner les formateurs-trices nationaux-nales dans la conception de matériel pédagogique adapté aux besoins et réalités des populations en utilisant des thématiques de la vie quotidienne : paludisme, excision, accès à l'eau potable, production agricole, élevage, etc Le plurilinguisme est mis en avant afin de favoriser l'apprentissage dans la langue que les enfants parlent à la maison. Un enseignement en français et en sar est proposé au début du primaire et se poursuit par l'introduction de l'arabe.

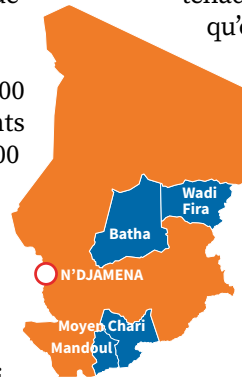
« Avec l'approche qualité d'Enfants du Monde, l'élève se sent familiarisé avec



Album de contes illustré, en version trilingue : français et arabe (langues officielles) et sar (langue nationale)

son manuel, car les objets représentés et les images sont issus de son milieu et de son pays.» Lucie Belengar, Direction de l'Alphabétisation et de la promotion des langues nationales au Ministère de l'éducation nationale et de la promotion civique du Tchad.

En 2021, quelque 210'000 manuels scolaires innovants ont été distribués dans 2'400 écoles. Environ 660'000 élèves ont bénéficié du programme et 16'000 enseignants et leurs formateurs-trices ont été formés dans les 4 provinces du Batha, du Moyen Chari, du Mandoul et du Wadi Fira.



Le Ministère de l'Education Nationale du Tchad et de la Promotion civique a validé ce matériel pédagogique innovant pour qu'à terme l'ensemble du pays profite du programme. Enfants du Monde continue de travailler avec les institutions étatiques tchadiennes tant au plan stratégique qu'opérationnel afin de poursuivre le renforcement de la qualité de l'éducation au niveau national en veillant à l'intégration des innovations pédagogiques du programme.

Vous pouvez suivre le programme sur Facebook : Les Nouvelles du ProQEB

ÉVALUATION DU PROGRAMME EN 2022

L'évaluation 2022 du programme montre tant en début, qu'en fin de scolarité, que les écoles engagées et soutenues par Enfants du Monde obtiennent des performances plus élevées en langue et en mathématiques que les écoles témoins.

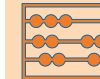


POURCENTAGE MOYEN DE RÉUSSITE EN DÉBUT DE SCOLARITÉ



ÉCRITURE

Programme  **62%**
Témoïn **44%**



NUMÉRATION

Programme  **78%**
Témoïn **59%**

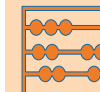


POURCENTAGE MOYEN DE RÉUSSITE EN FIN DE SCOLARITÉ



ÉCRITURE

Programme  **55%**
Témoïn **41%**



NUMÉRATION

Programme  **32%**
Témoïn **16%**



Le 18 novembre 2022, à l'occasion de la Journée internationale des droits de l'enfant, Enfants du Monde a invité une centaine d'élèves romand-es de 8 à 12 ans à partager leurs réflexions sur leurs droits.

Un projet pédagogique pour découvrir les droits de l'enfant

Le festival « La parole aux enfants » représente le point culminant de notre projet « Un monde plus juste ». Ce projet, grâce au guide pédagogique distribué en classe, a permis aux élèves de découvrir leurs droits ainsi que les principaux problèmes liés à leur application au sein de leur communauté et dans le monde.

Des recommandations pour améliorer le respect de leurs droits

Durant le festival, les enfants ont fait part de leurs recommandations illustrées de dessins, au Comité des

droits de l'enfant de l'ONU et à des autorités genevoises.

Le **droit de jouer** a été l'un des droits les plus plébiscités :

« Nous avons remarqué que certains enfants ne peuvent pas avoir de loisirs car ils n'ont pas assez d'argent et du coup nous avons proposé que ce soit gratuit. Nous pensons que nous pouvons faire comme une école mais de loisirs. »

Élèves de l'école de Confignon

En réponse à cette proposition, **Christina Kitsos**, Conseillère administrative du département de la cohésion sociale et

de la solidarité de la Ville de Genève a informé les enfants que des réflexions sont en cours pour fermer certaines rues à Genève afin d'offrir plus d'espace aux enfants pour jouer dehors.

Certaines préoccupations des enfants sont ressorties dans l'évocation **du droit à la protection**, comme la peur d'être kidnappés ou le travail des enfants. Les enfants recommandent de

« sensibiliser la population sur les produits qu'ils achètent et ce qui se cache derrière. La Suisse interdit le travail d'enfant, mais elle achète des produits ailleurs dans le Monde, qui eux, font travailler les enfants. Et ça, on ne le sait pas forcément. » Élèves de l'école de Mon Repos, Lausanne

Un autre droit très important aux yeux des élèves est celui **d'être soigné**. Imaginer que des enfants ne puissent pas se faire soigner par manque d'argent leur semblait très injuste.

« Nous ne sommes pas d'accord sur le fait qu'il y ait des enfants qui ont plus d'argent et d'autres qui n'ont pas assez d'argent pour se payer des soins. Donc notre recommandation est de faire passer des roulettes de soins dans les écoles comme la cabine dentaire, l'ophtalmologue et l'infirmière. » Élèves de l'école des Compesières, Genève



Les élèves ont participé à un atelier avec le dessinateur Patrick Chappatte pour illustrer leurs recommandations par le dessin

Et peut-être plus inattendu, **le droit d'aller à l'école** est ressorti comme indispensable aux yeux des enfants, afin que tous apprennent à lire et à écrire. Les élèves ont pu échanger à ce sujet avec le **Professeur Philip Jaffé**, membre suisse du Comité onusien des droits de l'enfant.

« Il faut que tout le monde sache que les enfants doivent apprendre à lire et à écrire. Avoir une bonne éducation permet de respecter les autres. » Élèves de l'école des Franchises, Genève

Les enfants ont vécu la journée avec un bel enthousiasme communicatif. Ils ont pris la parole avec énergie, pertinence et conviction : une belle façon de célébrer la journée internationale des droits de l'enfant.



Une centaine d'élèves romands de 8 à 12 ans, invités à partager leurs réflexions sur leurs droits



ENTRETIEN

RENCONTRE AVEC MAÎTRE JEREMY CARRAT, AVOCAT EN L'ÉTUDE CANONICA ET ASSOCIÉS À GENÈVE

Certain·es d'entre vous souhaitent inscrire Enfants du Monde sur leur testament pour venir en aide aux enfants et mères défavorisés. La réforme du droit des successions entrée en vigueur le 1er janvier 2023 permet aux testatrices ou testateurs de disposer librement d'une plus grande part de leur patrimoine. Me Jeremy Carrat répond à vos questions en expliquant les principaux changements.



Maître, pouvez-vous nous donner quelques informations de base ?

Si vous n'avez pas rédigé de testament, l'intégralité de vos biens reviendra à vos héritiers légaux selon un ordre de priorité et des proportions définis par la loi (les parts légales). Si vous ne laissez aucun héritier·e légal·e, votre succession reviendra à l'État.

Établir un testament permet de favoriser des tiers (soit des personnes qui vous sont chères ou des organisations de bienfaisance) qui, à rigueur de la loi, ne sont pas vos héritiers légaux, et ce **dans la limite de la part dont vous pouvez librement disposer, appelée quotité disponible**. En effet, certain·es proches parent·es – les héritier·es réservataires – ont obligatoirement droit à une certaine proportion de la succession : on parle alors de la « réserve héréditaire ».

Quelles sont les principales modifications de la réforme ?

La quotité disponible – soit la part dont vous pouvez disposer librement – augmente et vous offre **une plus grande flexibilité dans votre planification successorale**. Depuis le 1er janvier 2023, les parents (le père et/ou la mère) ne sont plus des héritier·es réservataires. Seuls les enfants et le·la conjoint·e ou le·la partenaire enregistré·e survivant·e sont héritiers réservataires.

La réserve des descendants (enfants ou petits-enfants) est réduite : elle passe de 3/4 à 1/2 de la part légale.

La réserve du conjoint ou du partenaire enregistré survivant n'est, quant à elle, pas modifiée et demeure ainsi de la moitié (1/2) de son droit de succession.

Si vous n'avez ni enfant, ni conjoint·e ou partenaire enregistré·e, vous pouvez librement disposer de l'ensemble de vos biens, et ce même si vos parents sont toujours en vie.

Je suis mariée et j'ai 2 enfants. Avec la réforme, de quelle part de ma succession puis-je disposer librement ?

Jusqu'au 31 décembre 2022, votre conjoint·e héritait de la moitié de vos biens (1/2) et sa réserve était de la moitié de son droit

de succession. La fraction qui lui était réservée était de 1/4 (1/2 de 1/2).

Vos enfants héritaient quant à eux de l'autre moitié de vos biens (1/4 chacun) et leur réserve était de trois-quarts de leur droit de succession. La fraction qui leur était réservée à chacun était de 3/16 (3/4 de 1/4) chacun.

La quotité disponible, soit la part dont vous pouviez disposer librement, était de 3/8 (soit 37.5%).

Depuis le 1er janvier 2023, votre conjoint·e hérite de la moitié de vos biens (1/2) et sa réserve demeure inchangée (1/2). La fraction qui lui est réservée demeure ainsi inchangée et est de 1/4 (1/2 de 1/2).

Vos enfants héritent toujours de l'autre moitié de vos biens (1/4 chacun) mais leur réserve respective est réduite et est de la moitié de leur droit de succession. La fraction qui leur est réservée est ainsi de 1/8 (1/2 de 1/4) chacun.

La quotité disponible, soit la part dont vous pouvez disposer librement, est désormais de 1/2. **Même en ayant un·e conjoint·e et des descendants, vous avez désormais la possibilité d'attribuer la moitié de votre patrimoine à un tiers.**

J'ai rédigé mon testament le 23 février 2021. Mon testament est-il toujours valable et, cas échéant, sera-t-il régi par le nouveau droit ?

Le droit applicable est déterminé par la date du décès. La date d'élaboration de votre testament n'est pas déterminante. Le testament que vous avez rédigé avant le 1er janvier 2023 reste valable mais sera régi par le nouveau droit : les nouvelles parts réservataires s'appliqueront automatiquement.

Je suis actuellement en procédure de divorce et j'aimerais savoir si mon·ma conjoint·e pourrait prétendre à une part de ma succession ?

Depuis le 1er janvier 2023, le·la conjoint·e survivant·e perd sa réserve si une procédure de divorce est pendante au moment du décès pour autant que les conjoints étaient d'accord sur le principe du divorce ou s'ils avaient déjà vécu séparés pendant au minimum deux ans.

Le·la conjoint·e demeure en revanche héritier·e légal·e. Pour pouvoir l'exclure de la succession avant l'entrée en force du jugement de divorce, il faut impérativement le prévoir dans une disposition pour cause de mort (par exemple par testament olographe).



Une maman et son bébé, Bangladesh



AIDEZ LES ENFANTS ET LES MÈRES DÉFAVORISÉS

Depuis plus de 50 ans, Enfants du Monde a permis à des millions d'enfants et de mères à travers le monde d'accéder à une éducation et à des soins de qualité. Vous êtes sensible à nos actions et souhaitez réaliser un geste dont la valeur sera inestimable pour ses bénéficiaires? Vous pouvez offrir un héritage d'espoir et d'engagement en faveur de l'éducation et la santé!

Nous sommes à votre écoute pour la proposition de legs que vous auriez à cœur de dédier à l'un de nos programmes ou à notre association, pour apporter la perspective d'un avenir meilleur à des enfants parmi les plus défavorisés de notre planète.

Vos demandes de renseignements seront traitées dans la plus stricte confidentialité et tout don, à 100% exonéré d'impôts, utilisé dans le respect de vos exigences.

Beata Godenzi, Secrétaire générale

Tél. : 022 798 88 81

beata.godenzi@edm.ch

PLUS D'INFORMATIONS SUR LES LEGS

- Veuillez m'envoyer la brochure « Testament, legs et héritage »
- Merci de prendre contact avec moi

Nom _____

Prénom _____

Rue/n° _____

NPA/Localité _____

Tél. _____

Merci de renvoyer ce coupon à Enfants du Monde

Beata Godenzi, Secrétaire générale

150, route de Ferney – CP 2100 – 1211 Genève 2

Enfants du Monde
est certifiée par le
label de qualité
suisse ZEW.



Ce label désigne les organisations transparentes dans leur gestion et dignes de confiance par une utilisation consciencieuse des fonds qui leur sont confiés. Il atteste d'un usage conforme au but, économique et performant des dons.